L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 72, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 22 AOUT.

Les candidatures nationales.

LETTRE D'ACCEPTATION

DE

HORATIO SEYMOUR.

Au général G. W. Morgan et autres, membres du comité, &c.

Utica, 5 août 1868.

MESSIEURS : Lorsqu'à New York, le 11 juillet, en présence d'un vaste assemblage, vous m'avez offert, au nom de la Convention nationale démocratique, la nomination faite à l'unanimité de ses membres comme candidat de cette Convention pour les fonctions de Président des Etats-Unis, je déclarai que " je ne trouvais pas de termes convenables pour exprimer ma reconnaissance du bon vouloir et de la bienveillance que cette assemblée venait de me témoigner. Je n'avais ni recherché ni espéré cette nomination. Mon habitude constante que je ne puis faire maintenant—de prendre une part active à la grande lutte engagée pour la restauration d'un bon gouvernement, pour le rétablissement de la paix et de la prospérité dans le pays. Mais j'ai été entraîné par le courant irrésistible qui nous emporte vers un grand changement politique et je me trouve hors d'état d'y résister.

Vous m'avez aussi remis une copie des résolutions adoptées par la Convention et qui indiquent la position qu'elle a prise sur les grandes questions qui agitent aujourd'hui le pays. Comme président de cette Convention, je tenais et la portée de ses résolutions me sont familières, comme l'un des membres de la Convention, je suis au courant de ce qu'elle lient. Elles sont conformes à ma manière de voir ; je les accepte comme guide dans la lutte où nous entrons, et je m'efforcerai, à l'avenir, de les mettre en pratique, partout où je me trouverai placé, dans ma carrière politique et dans ma vie privée.

Je déclarai alors que je vous adresserai mon acceptation par une lettre, suivant l'usage accoutumé. Je ne vois, après réflexion, aucune raison pour changer ou spécifier les termes de l'approbation que j'ai donnée aux résolutions de la Convention. Si je n'ai pas plus tôt rempli la formalité de vous communiquer par écrit ce que j'avais exprimé publiquement, c'est que je voulais voir quelle lumière les débats du Congrès pourraient jeter sur les intérêts du pays.

Les actes de cette assemblée, depuis l'ajournement de la Convention, indiquent qu'elle reste que, par un changement du pouvoir politique, le peuple n'obtienne ce qu'il a droit d'avoir, un exposé clair et franc de ce qui a été fait de l'argent qu'on a tiré de lui depuis la paix. Les hommes réfléchis sentent qu'il y a un, dans l'administration des finances, des fautes qu'on n'a pas laissé parvenir à la connaissance du public.

Le parti congressionnel non seulement s'est allié avec le pouvoir militaire, qui va être employé pour peser directement sur les électeurs dans beaucoup d'Etats, mais encore il perpétue sa session dans le but avoué de faire les lois qu'il jugera utiles à son succès et vue des élections qui auront lieu dans quelques semaines. Au lieu de s'ajourner, il a donc pris un congé pour s'assembler de nouveau si les intérêts de parti le demandent.

Jamais, jusqu'à présent, dans l'histoire de notre pays, le Congrès n'avait pris ainsi une attitude menaçante envers ses électeurs. Cédant à son influence, quelques uns des Etats organisés par ses agents, viennent de priver le peuple du droit de voter pour les électeurs présidentiels, et c'est pour la première fois qu'on prend d'audacieuses mesures pour détruire le droit de suffrage. Aussi n'est-il pas surprenant que les hommes qui réfléchissent voient, dans une pareille conduite, la preuve que ceux qui dirigent la politique de parti républicain sont mus par des motifs plus puissants et plus pervers que le simple désir de retenir le pouvoir politique. La preuve qu'ils redoutent de voir certains faits dévoilés si une cette enquête les conduit à des actes d'un caractère aussi désespéré et aussi impolitique.

Un grand nombre de mécontents et des organes les plus lisibles du parti républicain ont ouvertement déploré la violence des actes du Congrès et leur tendance à entretenir la discorde dans notre pays. Les plus hautes intérêts de l'Union demandent la paix, l'ordre et le retour aux relations internationales, sans lesquelles nous ne pouvons assurer ni la foi ni l'honneur de notre gouvernement. L'esprit des hommes d'affaires est en proie à une incertitude pénible. Le temps que nos ouvriers doivent consacrer au travail est allongé par le souci des choses nécessaires à l'existence, tout en restant exorbitant les exactions directes et indirectes du gouvernement. Et nos propositions sont harassées par les demandes fréquentes des percepteurs d'impôts.

Il y a dans tout le peuple, sans distinction de parti, un sentiment très fort en faveur d'une ligne de conduite qui puisse restaurer l'ordre et la confiance, et enlever les fardeaux qui entravent et écrasent actuellement l'industrie du pays. Cependant, en ce moment, ceux qui sont au pouvoir ont, dans le Sénat et dans la Chambre des Représentants, jeté de nouveaux éléments de discorde et de violence. On a admis comme représentants de quelques uns des Etats du Sud des hommes qui nous venus déclarer qu'ils ne peuvent exister sans troupes fédérales dans les Etats qu'ils prétendent représenter. Ces hommes vont faire des lois pour le Nord aussi bien que pour le Sud. Ces hommes qui, il y a quelques jours, demandaient en suppliante que le Congrès leur donnât le pouvoir dans leurs Etats respectifs, contrôlent aujourd'hui l'action des deux Chambres du pouvoir même. Ce contrôle dans ces assemblées, l'esprit rempli de cette question, ils demandent que le Congrès regarde comme non avenus les pouvoirs civils les Etats qui viennent, ils le déclarent que la majorité des vrais Etats, comprenant la partie la plus intelligente de la population, soit traitée comme un ennemi public. Ils laissent qu'ils puissent maintenir, sans frais du peuple du Nord, et de cette qu'il n'y ait au Sud ni paix ni bon ordre autres que la paix et l'ordre qui seront établis par l'arbitraire.

Tout homme intelligent sait non seulement qu'ils ne doivent leur position actuelle qu'au désordre, mais encore que tous les motifs qui leur font désirer de la perpétuer viennent de l'amour du pouvoir et de l'intérêt. Le désir de la vengeance les porte à maintenir le Sud dans l'anarchie. Tant qu'elle existe ils sont indifférents à la misère et à la ruine de la race non-citoyenne. Tant que la confusion règne ils sont les dispensateurs des profits et des honneurs qui proviennent d'un gouvernement reposant uniquement sur la force.

Ces hommes sont aujourd'hui placés dans des positions où ils peuvent non seulement recommander l'adoption de lois mais encore les imposer. Quand on sera admis, de cette manière, des sénateurs des autres Etats du Sud, bien qu'on ne réalise ni n'accepte de conditions, ils auront plus de pouvoir au Sénat qu'une majorité du peuple de cette Union, vivant dans neuf des grands Etats. C'est en vain que les chefs du parti républicain ont protesté contre la politique qui amènerait ce résultat.

Tandisque les chefs de la récente rébellion se sont soumis aux chances de la guerre, et sont maintenant tranquillement engagés dans des entreprises utiles pour leur soutien et celui de leur familles, et aussi pour le salut, par la force de l'exemple, de ramener le peuple de leur à l'ordre et à l'industrie qui sont nécessités non seulement à son bien-être mais encore à la stabilité et à la durée de nos institutions, ceux qui, sans capacité et sans influence, ont été jetés par les agitations des convulsions civiles dans des positions importantes et lucratives, s'efforcent d'attiser les passions auxquelles ils doivent leur élévation, et ils poussent des clameurs pour affirmer qu'ils sont les seuls amis de l'Union. La preuve de leur amour pour l'Union ne saurait avoir de fondement certain que dans une entière fraternité de dans un désir commun de maintenir sur tout le sol de la paix et de l'ordre et la félicité de toutes les parties du pays.

Il est vivement qui se sont accrochés à un Congrès impuissant pour la paix, et qui ont considérablement augmenté l'importance de la victoire politique que l'emporteraient ceux qui l'emportent à ramener l'économie, la simplicité et la justice dans l'administration de nos affaires nationales. Il y a beaucoup de républicains, parmi ceux qui sont restés attachés à leur parti, qui ont regretté les mesures extrêmes et violentes auxquelles ils ont laissé emporter. Ils ont persévéré à croire que, bien que la conduite de leurs principaux chefs fut mauvaise, leur intention était cependant bonne. Mais, aujourd'hui, ils doivent s'apercevoir que le parti républicain est en voie d'abdiquer tout ce qui a pu peut appliquer une politique de paix, quelles que soient ses intentions. C'est un malheur non seulement pour un pays, mais encore pour le parti qui arrive, quand l'action de celui-ci est arrêtée par aucune forme d'opposition. Qu'il est malheur du parti républicain que les événements de dépurtent les hommes lui ont donné un gouvernement qu'il a pu exchainer l'Exécutif, envahir le judiciaire, et mettre en vigueur les lois les plus injustes et les plus violentes contre ses membres. Quand un parti est dans ce cas il existe dans un pays, il arrive toujours que ce parti n'est pas contrôlé par le jugement et l'intelligence de tout le pays. A peine que les hommes capables qui ont aidé à former l'organisation républicaine, et qui ne l'aient, depuis trois ans, une garde contre ses excès, qui n'ait été renversé ou forcé d'abandonner ses convictions relativement à ce que demandent les intérêts du pays, ou, s'il était impossible pour le faire, qui n'ait été renversé des rangs du parti.

S'il en a été ainsi précédemment, que fera le parti avec cette nouvelle infusion d'hommes qui sans le moindre respect pour les vues de ceux qui viennent de leur donner leurs positions, commencent leur carrière législative en demandant une armée, en prétendant que leurs Etats ont été conquis comme en guerre civile, et en déclarant qu'ils ne siégeront que lorsque le Congrès aura décrété ces prétentions ? Il est impossible de prévoir tout ce que pourront commander ou forcer le Congrès à endurer de ceux qui ont cette liste d'accusations.

Le parti républicain est, ainsi bien qu'ainsi, forcé à mettre un terme à cette violence. Il n'y a rien d'clair, pour tout homme qui pense qu'une nouvelle élection du pouvoir politique tend à arrêter la violence des mesures de parti et à assurer la paix et le bon ordre dans le pays. L'élection d'un président démocrate une majorité démocrate dans la Chambre des représentants ne donnerait pas au parti le pouvoir de faire des changements radicaux et violents, mais elle mettrait à cette terme à ces mesures extrêmes qui ont été prises par les hommes les meilleurs des deux partis. Les faits révélant indubitablement à cette pénible restauration de l'Union et au rétablissement des relations fraternelles que le pays désire. Je crois sûr que les meilleurs hommes des républicains désireront, autant que je le fais, l'emploi de violence et mutuel ceux qui ont été récemment admis à ces sièges au Congrès comme envoyés des Etats du Sud. La régime de guerre civile n'est qu'un vue doit être odieux à tout homme qui aime le droit.

Il n'y a aucune aspiration personnelle qui puisse m'abuser mon jugement au sujet de l'élection prochaine. Quelque soit le poste si mesuré les devoirs qu'imposent les fonctions de Président des Etats-Unis, ne peut manquer de se faire une juste appréciation de ses devoirs. Celui qui veut être à la hauteur de ces devoirs, celui qui ne doit pas se laisser aller au gré des événements et des passions sans vues politique et sans but. Loin de là. Ces fonctions confèrent, tout en donnant légalement la balance du pouvoir à la volonté du peuple, à pour trait caractéristique qu'elle cherche à protéger les droits des minorités. Sa plus grande gloire est de gérer le gouvernement au profit de la paix, et met en vigueur les maximes et les principes de liberté civile pour le triomphe desquels la guerre a été entreprise. Ceux-là font la gloire de la liberté. Elle déclare le droit des citoyens d'être garanti dans leurs personnes, leurs biens et leurs paiers contre des perquisitions et des saisies illégales, que le Congrès ne fera de loi sur l'établissement d'une religion ou prescrira d'une religion, ou pour restreindre la liberté de la parole ou de la presse, et qu'il est du peuple de faire des pétitions en redressement de torts. " Elle assure " le droit d'un prompt et public par un juri impartial.

Aucun homme ne peut légitimement entrer dans l'exercice des fonctions présidentielles, s'il n'est disposé à exécuter les vœux du peuple exprimés d'une façon constitutionnelle, et s'il n'est pas prêt à défendre les droits des minorités. Il doit être prêt à contenir le libre exercice de toutes religion. Il doit dénoncer les mesures qui pervertissent et affaiblissent à des droits personnels ou démocratiques on à la religion du plus humble des citoyens du pays. Il doit maintenir, sans distinction de croyance ou de nationalité, tous les privilèges de la citoyenneté américaine. L'expérience de tout homme public qui a été fidèle à son mandat lui apprend que le plus difficile et le plus pénible de ses devoirs dans le but avoué de faire les lois qu'il jugera utiles à son succès et vue des élections qui auront lieu dans quelques semaines. Au lieu de s'ajourner, il a donc pris un congé pour s'assembler de nouveau si les intérêts de parti le demandent.

Jamais, jusqu'à présent, dans l'histoire de notre pays, le Congrès n'avait pris ainsi une attitude menaçante envers ses électeurs. Cédant à son influence, quelques uns des Etats organisés par ses agents, viennent de priver le peuple du droit de voter pour les électeurs présidentiels, et c'est pour la première fois qu'on prend d'audacieuses mesures pour détruire le droit de suffrage. Aussi n'est-il pas surprenant que les hommes qui réfléchissent voient, dans une pareille conduite, la preuve que ceux qui dirigent la politique de parti républicain sont mus par des motifs plus puissants et plus pervers que le simple désir de retenir le pouvoir politique. La preuve qu'ils redoutent de voir certains faits dévoilés si une cette enquête les conduit à des actes d'un caractère aussi désespéré et aussi impolitique.

Un grand nombre de mécontents et des organes les plus lisibles du parti républicain ont ouvertement déploré la violence des actes du Congrès et leur tendance à entretenir la discorde dans notre pays. Les plus hautes intérêts de l'Union demandent la paix, l'ordre et le retour aux relations internationales, sans lesquelles nous ne pouvons assurer ni la foi ni l'honneur de notre gouvernement. L'esprit des hommes d'affaires est en proie à une incertitude pénible. Le temps que nos ouvriers doivent consacrer au travail est allongé par le souci des choses nécessaires à l'existence, tout en restant exorbitant les exactions directes et indirectes du gouvernement. Et nos propositions sont harassées par les demandes fréquentes des percepteurs d'impôts.

Il y a dans tout le peuple, sans distinction de parti, un sentiment très fort en faveur d'une ligne de conduite qui puisse restaurer l'ordre et la confiance, et enlever les fardeaux qui entravent et écrasent actuellement l'industrie du pays. Cependant, en ce moment, ceux qui sont au pouvoir ont, dans le Sénat et dans la Chambre des Représentants, jeté de nouveaux éléments de discorde et de violence. On a admis comme représentants de quelques uns des Etats du Sud des hommes qui nous venus déclarer qu'ils ne peuvent exister sans troupes fédérales dans les Etats qu'ils prétendent représenter. Ces hommes vont faire des lois pour le Nord aussi bien que pour le Sud. Ces hommes qui, il y a quelques jours, demandaient en suppliante que le Congrès leur donnât le pouvoir dans leurs Etats respectifs, contrôlent aujourd'hui l'action des deux Chambres du pouvoir même. Ce contrôle dans ces assemblées, l'esprit rempli de cette question, ils demandent que le Congrès regarde comme non avenus les pouvoirs civils les Etats qui viennent, ils le déclarent que la majorité des vrais Etats, comprenant la partie la plus intelligente de la population, soit traitée comme un ennemi public. Ils laissent qu'ils puissent maintenir, sans frais du peuple du Nord, et de cette qu'il n'y ait au Sud ni paix ni bon ordre autres que la paix et l'ordre qui seront établis par l'arbitraire.

Tout homme intelligent sait non seulement qu'ils ne doivent leur position actuelle qu'au désordre, mais encore que tous les motifs qui leur font désirer de la perpétuer viennent de l'amour du pouvoir et de l'intérêt. Le désir de la vengeance les porte à maintenir le Sud dans l'anarchie. Tant qu'elle existe ils sont indifférents à la misère et à la ruine de la race non-citoyenne. Tant que la confusion règne ils sont les dispensateurs des profits et des honneurs qui proviennent d'un gouvernement reposant uniquement sur la force.

Ces hommes sont aujourd'hui placés dans des positions où ils peuvent non seulement recommander l'adoption de lois mais encore les imposer. Quand on sera admis, de cette manière, des sénateurs des autres Etats du Sud, bien qu'on ne réalise ni n'accepte de conditions, ils auront plus de pouvoir au Sénat qu'une majorité du peuple de cette Union, vivant dans neuf des grands Etats. C'est en vain que les chefs du parti républicain ont protesté contre la politique qui amènerait ce résultat.

Tandisque les chefs de la récente rébellion se sont soumis aux chances de la guerre, et sont maintenant tranquillement engagés dans des entreprises utiles pour leur soutien et celui de leur familles, et aussi pour le salut, par la force de l'exemple, de ramener le peuple de leur à l'ordre et à l'industrie qui sont nécessités non seulement à son bien-être mais encore à la stabilité et à la durée de nos institutions, ceux qui, sans capacité et sans influence, ont été jetés par les agitations des convulsions civiles dans des positions importantes et lucratives, s'efforcent d'attiser les passions auxquelles ils doivent leur élévation, et ils poussent des clameurs pour affirmer qu'ils sont les seuls amis de l'Union. La preuve de leur amour pour l'Union ne saurait avoir de fondement certain que dans une entière fraternité de dans un désir commun de maintenir sur tout le sol de la paix et de l'ordre et la félicité de toutes les parties du pays.

Il est vivement qui se sont accrochés à un Congrès impuissant pour la paix, et qui ont considérablement augmenté l'importance de la victoire politique que l'emporteraient ceux qui l'emportent à ramener l'économie, la simplicité et la justice dans l'administration de nos affaires nationales. Il y a beaucoup de républicains, parmi ceux qui sont restés attachés à leur parti, qui ont regretté les mesures extrêmes et violentes auxquelles ils ont laissé emporter. Ils ont persévéré à croire que, bien que la conduite de leurs principaux chefs fut mauvaise, leur intention était cependant bonne. Mais, aujourd'hui, ils doivent s'apercevoir que le parti républicain est en voie d'abdiquer tout ce qui a pu peut appliquer une politique de paix, quelles que soient ses intentions. C'est un malheur non seulement pour un pays, mais encore pour le parti qui arrive, quand l'action de celui-ci est arrêtée par aucune forme d'opposition. Qu'il est malheur du parti républicain que les événements de dépurtent les hommes lui ont donné un gouvernement qu'il a pu exchainer l'Exécutif, envahir le judiciaire, et mettre en vigueur les lois les plus injustes et les plus violentes contre ses membres. Quand un parti est dans ce cas il existe dans un pays, il arrive toujours que ce parti n'est pas contrôlé par le jugement et l'intelligence de tout le pays. A peine que les hommes capables qui ont aidé à former l'organisation républicaine, et qui ne l'aient, depuis trois ans, une garde contre ses excès, qui n'ait été renversé ou forcé d'abandonner ses convictions relativement à ce que demandent les intérêts du pays, ou, s'il était impossible pour le faire, qui n'ait été renversé des rangs du parti.

S'il en a été ainsi précédemment, que fera le parti avec cette nouvelle infusion d'hommes qui sans le moindre respect pour les vues de ceux qui viennent de leur donner leurs positions, commencent leur carrière législative en demandant une armée, en prétendant que leurs Etats ont été conquis comme en guerre civile, et en déclarant qu'ils ne siégeront que lorsque le Congrès aura décrété ces prétentions ? Il est impossible de prévoir tout ce que pourront commander ou forcer le Congrès à endurer de ceux qui ont cette liste d'accusations.

Le parti républicain est, ainsi bien qu'ainsi, forcé à mettre un terme à cette violence. Il n'y a rien d'clair, pour tout homme qui pense qu'une nouvelle élection du pouvoir politique tend à arrêter la violence des mesures de parti et à assurer la paix et le bon ordre dans le pays. L'élection d'un président démocrate une majorité démocrate dans la Chambre des représentants ne donnerait pas au parti le pouvoir de faire des changements radicaux et violents, mais elle mettrait à cette terme à ces mesures extrêmes qui ont été prises par les hommes les meilleurs des deux partis. Les faits révélant indubitablement à cette pénible restauration de l'Union et au rétablissement des relations fraternelles que le pays désire. Je crois sûr que les meilleurs hommes des républicains désireront, autant que je le fais, l'emploi de violence et mutuel ceux qui ont été récemment admis à ces sièges au Congrès comme envoyés des Etats du Sud. La régime de guerre civile n'est qu'un vue doit être odieux à tout homme qui aime le droit.

Il n'y a aucune aspiration personnelle qui puisse m'abuser mon jugement au sujet de l'élection prochaine. Quelque soit le poste si mesuré les devoirs qu'imposent les fonctions de Président des Etats-Unis, ne peut manquer de se faire une juste appréciation de ses devoirs. Celui qui veut être à la hauteur de ces devoirs, celui qui ne doit pas se laisser aller au gré des événements et des passions sans vues politique et sans but. Loin de là. Ces fonctions confèrent, tout en donnant légalement la balance du pouvoir à la volonté du peuple, à pour trait caractéristique qu'elle cherche à protéger les droits des minorités. Sa plus grande gloire est de gérer le gouvernement au profit de la paix, et met en vigueur les maximes et les principes de liberté civile pour le triomphe desquels la guerre a été entreprise. Ceux-là font la gloire de la liberté. Elle déclare le droit des citoyens d'être garanti dans leurs personnes, leurs biens et leurs paiers contre des perquisitions et des saisies illégales, que le Congrès ne fera de loi sur l'établissement d'une religion ou prescrira d'une religion, ou pour restreindre la liberté de la parole ou de la presse, et qu'il est du peuple de faire des pétitions en redressement de torts. " Elle assure " le droit d'un prompt et public par un juri impartial.

Aucun homme ne peut légitimement entrer dans l'exercice des fonctions présidentielles, s'il n'est disposé à exécuter les vœux du peuple exprimés d'une façon constitutionnelle, et s'il n'est pas prêt à défendre les droits des minorités. Il

Yours respectfully,

HORATIO SEYMOUR.

Lettre d'acceptation

DU GÉNÉRAL FRANK P. BLAIR.

Au général G. W. Morgan, président du comité de la Convention Nationale Démocratique.

Général,—Je saisis la première occasion de répondre à la lettre par laquelle vous m'avisez de ma nomination comme Vice-Président des Etats Unis par la Convention Démocratique Nationale, tenue dernièrement à New-York.

J'accepte sans hésitation la nomination qui m'est offerte d'une manière si flatteuse, et je vous en exprime à vous et au comité avec remerciements pour le langage bienveillant dont vous m'avez transmis la décision de la Convention.

J'ai la entièrement les résolutions adoptées par la Convention, et j'adhère cordialement à tous les principes et à tous les sentiments qu'elles expriment.

J'ai, à diverses reprises, exprimé mon opinion sur toutes les questions qui divisent les partis actuellement, et je ne crois pas nécessaire de la répéter ici.

Les questions sur lesquelles repose la lutte sont claires et à portée entière observation ou de tourmente par les sophismes de nos adversaires. Elles se résument toutes dans cette tentative sans cesse renouvelée de quelques hommes pour asservir le pouvoir politique de la nation. Cette tentative, sous tous les noms et sous tous les déguisements imaginables, a toujours caractérisé les opposants du parti démocrate, mais jamais elle n'a pris une forme aussi prononcée et aussi audacieuse que dans ce conflit.

Les adversaires du gouvernement libre et constitutionnel, au pouvoir par la force des lois de la Constitution, ont érigé un despotisme militaire dans dix des Etats de l'Union ; ont enlevé au Président le pouvoir dont il est investi par la loi suprême, et ont privé la Cour Suprême de sa juridiction ; le droit d'être jugé par un juri et le grand privilège de l'*habeas corpus*, sauvegarde de chaque citoyen, ont remplacé aux plus anciennes traditions de nos ancêtres et que nos pères, de la Révolution, ont cherché à assurer pour toujours à leur postérité, dans la Charte fondamentale de notre liberté, ont été outrageusement foulés aux pieds par un fragment de Congrès ; des Etats et des communautés d'hommes de toutes de race, de croyance, de convictions, condamnés et privés de leurs droits comme citoyens, sans mise en accusation, sans jugement, sans addition de témoins, en vertu des dispositions d'un bill d'incapacités ayant un effet rétroactif et au mépris de la prohibition constitutionnelle qui refuse au Congrès le pouvoir de rendre l'autorité de passer aucune loin de forfaiture ou aucune loi rétroactive.

La même autorité usurpatrice a substitué comme électeurs aux hommes de notre race, ainsi illégalement privés de leurs bien et de leurs droits, une horde de nègres ignorants qui sont entrainés dans l'intérêt avec les fonds publics, et liguée pour dépouiller les hommes de race blanche de leur droit de naissance, au moyen du mécanisme du Bureau des Affranchis et d'émissaires des compétiteurs dans d'autres Etats, et, pour compléter l'oppression, le pouvoir militaire de la nation a été mis à la disposition pour rendre la barbarie souveraine maîtresse.

Le chef militaire, sous le prestige duquel se Congrès usurpateur a obtenu un refuge depuis la condamnation de ses plans par le peuple libre du Nord dans les élections de l'année dernière, et qu'il a choisi comme son candidat présidentiel, a été condamné dans les élections de l'année dernière, et qui, j'en suis convaincu, le seront encore plus expressément par l'élection du candidat démocrate comme Président des Etats-Unis), sont dénoncés comme des révolutionnaires par les partisans de ce Congrès à l'esprit vindicatif. Le suffrage après de la vote populaire de New York, de New-Jersey, de la Pennsylvanie, de l'Ohio, de Michigan, de Connecticut et d'autres Etats a condamné ces mesures à la lettre ci-jointe (Mexique, évalués à 80 cents..... Sur les risques de mer..... Sur les risques des rivières..... Sur les risques de mer..... Sur les risques des rivières..... Sur les risques de mer..... Sur les risques des rivières